vais temps. Les articles périssables ne sont pas transportés, et le commerce de cette région subit des pertes considérables.

On parle de la production; on conseille de l'accroître, mais comment en viendrat-on à bout, s'il n'existe pas de moyens de transporter les produits au marché? Cette partie du pays n'a pas les movens de transport dont elle a besoin.

Je demanderai aussi au ministre si la construction du pont entre Chelmsford et Millertown avance. Il a dit qu'il discuterait la question avec le gouvernement provincial et qu'il espérait que celui-ci se remuerait. Il a aussi donné à entendre que le département des Chemins de fer pourrait probablement fournir les pièces de fer du pont.

C'est un devoir impérieux pour le ministère de fournir des moyens de communication avec Chelmsford. Le ministre a fait enlever les rails sur une distance de 26 milles le long de cette rivière; les habitants de cette région ne sont pas desservis par un chemin de fer et ne peuvent pas atteindre la voie ferrée située sur l'autre rive. Je pense que le ministre était de bonne foi, lorsqu'il a dit que des arrangements seraient pris avec le gouvernement provincial afin que ce pont soit construit. Les études préliminaires ont eu lieu et je ne doute pas que le département ait reçu le rapport. Je ne suis pas prêt à dire que le tracé définitif a été préparé, mais je sais qu'on en a établi un, en prévision de la construction du pont par le Gouvernement fédéral ou par les autorités provinciales. Le ministre se rappelle qu'il y a quelques années, un marché a été passé pour la construction d'un double aiguillage à la bifurcation de Derby. Pour une raison dont je ne saurais me rendre compte. le marché a été annulé et le double aiguillage n'a pas été établi. Lorsque des représen-tants de la ville où j'habite sont allés trouver l'administrateur, celui-ci leur a dit que, s'ils n'étaient pas satisfaits, il tâcherait de construire ce double aiguillage. L'affaire en est restée là. Le train local part de Loggieville pour se rendre à la bifurcation de Derby où il s'arrête, et il ne peut pas changer de direction faute d'un double aiguillage et il doit reculer jusqu'à Chatham. J'aimerais savoir pourquoi on n'a pas construit cet aiguillage à la bifurcation de Derby. J'espère que le ministre s'en occupera.

L'hon. M. COCHRANE: Il est impossible de mettre les embranchements dont la construction a été autorisée par une pro-

vince sous la dépendance de la commission des chemins de fer, à moins qu'on ne déclare qu'ils sont d'utilité générale. Ce serait osé de la part du ministère de les soumettre à la direction de la commission. Le double aiguillage ne peut pas être construit, parce que nous ne pouvons pas obtenir de rails.

M. LOGGIE: C'est là une bonne raison.

L'hon. M. COCHRANE: Nous avons pris possession d'un bon nombre d'embranchements, afin d'obtenir des rails. Nous avons réussi à placer une commande de 10,000 tonnes de rails à la Dominion Iron and Steel Company. Je crois que l'honorable député fait erreur au sujet de ce pont. Je ne pense pas avoir fait la promesse dont il parle. D'autres ont pu la faire en mon absence.

M. LOGGIE: Je suis bien aise que le ministre ait dit pourquoi le double aiguillage n'a pas été construit, et il me fait plaisir d'avoir obtenu de lui la promesse qu'il sera construit lorsqu'il pourra se procurer des rails.

L'hon. M. COCHRANE: Je n'ai pas fait cette promesse.

M. LOGGIE: Mieux vaudrait la faire tout de suite.

L'hon. M. COCHRANE: Je ne fais pas de promesses.

M. MACDONALD: J'ignore si le ministre nous a donné les items qui forment la somme de \$6,500,000 destinée aux travaux de construction et d'amélioration. S'il les a donnés et si ces item doivent figurer au hansard, ils seront utiles à la Chambre. mais le crédit ne les énumérant pas, comme c'est l'usage, le comité n'est pas en mesure de l'étudier à fond.

Ce crédit destiné à la construction et aux améliorations, le ministre en devrait réserver l'examen jusqu'au retour de son prédécesseur (M. Graham) que son devoir d'homme public retient aujourd'hui à Brockville. Il m'a prié de vouloir bien, en son absence, appeler l'attention là-dessus et demander le renvoi de la discussion à une autre séance. Je ne doute pas que le ministre accède à ce désir. De cette façon, le comité ne serait pas appelé à voter le crédit avant d'avoir été muni des renseignements les plus complets.

L'hon. M. COCHRANE: Je suis en mesure de donner le détail de la dépense à l'honorable député:

[M. Loggie.]